

Comité de pilotage du contrat de ville - Sablé-sur-Sarthe 29 mars 2016



- ✓ **Bilan des actions menées en 2015**
- ✓ **Présentation des conseils citoyens**
- ✓ **Les actions pour 2016**



- ✓ **Pilier Cohésion sociale**
- ✓ **Pilier Cadre de Vie et renouvellement urbain**
- ✓ **Pilier Emploi et développement économique**



Pilier « cohésion sociale »

Orientation stratégique 1 :

Soutenir la réussite éducative dans les quartiers

Orientation stratégique 2 :

Agir pour la santé des habitants des quartiers



Pilier « cohésion sociale »

Orientation stratégique 1 : Soutenir la réussite éducative dans les quartiers

Objectif opérationnel	Action
Accompagner la scolarité	Maîtriser la langue française et les compétences clés
Améliorer la vie en collectivité	Sensibiliser à l'inter-culturalité
Améliorer l'offre de loisirs	Coordonner les offres de loisirs entre collectivités, établissements scolaires et associations
Accompagner la parentalité	Renforcer les dispositifs existants



Orientation stratégique 2 : Agir pour la santé des habitants des quartiers

Objectif opérationnel	Action
Lutter contre l'isolement	Créer une Coordination Solidarité Logement



Les projets 2015 du pilier cohésion sociale

Valider un niveau de Français

Espace Leçons Animations

Zaïna Diffusion culturelle/éducation artistique et culturelle

Promotion et participation à une offre de loisirs

Réenchanter le quartier

Nid douillet

Le temps des parents

Coordination Solidarité Logement

Action culturelle Le Baroque s'invite dans le quartier

Noël du CCAS

Médiation sociale, culturelle et linguistique

Action culturelle soutien des associations

La clé des chants



Budgets réalisés pour la cohésion sociale en 2015

- ▶ environ 267 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ près de 30 k€ de crédits spécifiques de l'État au titre de la politique de la ville
- ▶ 86 k€ de la Ville de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ 34 k€ de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ Une mobilisation importante du droit commun : 56 k€

- ▶ 61 k€ par le milieu associatif (fonds propres, valorisation du bénévolat, recettes)



Pilier « cadre de vie et renouvellement urbain »

Un pilier concentré sur le cadre de vie en raison en de l'inéligibilité du territoire au renouvellement urbain.

Orientation stratégique 1 : Améliorer le cadre de vie

Orientation stratégique 2 : Favoriser la mixité sociale

Orientation stratégique 3 : Maintenir et développer des services publics



Orientation stratégique 1 : Améliorer le cadre de vie

Objectif opérationnel	Action
Prévenir et gérer les dégradations et les conflits	Améliorer la médiation sociale dans le cadre de la Convention d'utilisation d'abattement fiscal de Sarthe Habitat 2016-2018
	Offrir un lieu de sociabilisation pour les conseils citoyens
Améliorer l'utilisation des espaces publics	Diagnostics en marchant dans les quartiers



Orientation stratégique 1 :

Accompagner l'insertion professionnelle des habitants des quartiers

Orientation stratégique 2 :

Accompagner le développement économique des quartiers



Orientation stratégique 1 : accompagner l'insertion professionnelle des habitants des quartiers

Objectif opérationnel	Action
Améliorer l'employabilité	Initier un parcours vers l'emploi
	Améliorer l'image professionnelle, méthode IOD (intervention sur l'offre et la demande)



Budgets réalisés pour l'emploi en 2015

- ▶ près de 27 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ 13,5 k€ de crédits spécifiques de l'État au titre de la politique de la ville
- ▶ 11 k€ de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ 30 personnes issues des quartiers ont pu intégrer ces formations à partir de septembre 2015. A ce jour, 11 ont trouvé un emploi (dont 5 emplois durables) et 3 ont intégré des formations qualifiantes. Les femmes sont davantage représentées (19 femmes-11 hommes).



Budget total des actions réalisées en 2015

- ▶ Aux 16 actions présentées, s'ajoute la maîtrise d'ouvrage urbaine et sociale assurée par la communauté de communes, 15 k€ apportés par L'Etat, 75 k€ restant à sa charge
- ▶ environ 384 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ 58 k€ de crédits spécifiques de l'État au titre de la politique de la ville
- ▶ 86 k€ de la Ville de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ 120 k€ de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ Une mobilisation importante du droit commun (État, département, région...) : 56 k€
- ▶ 64 k€ de fonds propres des associations, de valorisation du bénévolat et des recettes



Les conseils citoyens : les étapes marquantes

L'information des habitants et l'invitation à participer au conseil citoyen

La Rocade : 11 décembre 2014

Montreux : le 29 janvier 2015

Réunions préalables à la constitution des conseils citoyens

La Rocade : 22 janvier et 5 mars 2015

Montreux : 10 février 2015

Premières réunions des conseils citoyens

La Rocade : 28 avril 2015

Montreux : 14 avril 2015



Les conseils citoyens : les étapes marquantes (2)

Réunions mensuelles des conseils citoyens dont une réunion commune le 22 octobre 2015

La Rocade : 12 Réunions à ce jour

Montreux : 13 Réunions à ce jour

Constitution des conseils citoyens depuis le 30 juin 2015

La Rocade : 16 membres, 12 habitants (4 volontaires, 8 tirés au sort) et 4 représentants associatifs, parité hommes-femmes

Montreux : 18 membres 12 habitants (6 volontaires, 6 tirés au sort) et 6 représentants associatifs, parité hommes-femmes

7,5 k€ sont alloués au fonctionnement des conseils citoyens en 2016 :

-2,5 k€ de la CDC de Sablé pour les locaux (fluides...)

-5 k€ de l'État –crédits spécifiques pour le fonctionnement général des conseils

10 k€ sont apportés par État- crédits spécifiques pour la Maîtrise d'Ouvrage urbaine et Sociale, 80 k€ par la CDC de Sablé.



Les conseils citoyens



Montreux : 29 janvier 2015



La Rocade : 3 juin 2015



Montreux : 26 mai 2015



- ✓ **Pilier Cohésion sociale**
- ✓ **Pilier Cadre de Vie et renouvellement urbain**
- ✓ **Pilier Emploi et développement économique**



Orientation stratégique 1 : Soutenir la réussite éducative dans les quartiers

Objectif opérationnel	Action
Accompagner la scolarité	Maîtriser la langue française et les compétences clés
Améliorer la vie en collectivité	Améliorer la citoyenneté et promouvoir la laïcité
	Sensibiliser à l'inter-culturalité
Améliorer l'offre de loisirs	Coordonner les offres de loisirs entre collectivités, établissements scolaires et associations
Accompagner la parentalité	Renforcer les dispositifs existants



Orientation stratégique 2 : Agir pour la santé des habitants des quartiers

Objectif opérationnel	Action
Lutter contre l'isolement	Renforcer la Coordination Solidarité Logement
Améliorer la prévention auprès des jeunes	CISPD : mieux-vivre ensemble, cité OK



Les projets 2016 du pilier cohésion sociale

Accompagnement des
conseils citoyens

informatisation de l'école Saint-Exupéry

langue française, citoyenneté et emploi

le baroque s'invite au quartier de Montreux

Actions d'animations et examens DELF

Réenchanter le quartier

Tous de loin tous du
coin

sport et citoyenneté

développement social local - loisirs individuels et familiaux

Coordination Solidarité Logement

Favoriser l'accès aux droits
de proximité

synergie partenariale au service de l'implication des
habitants

mieux vivre ensemble "cité OK"

Précarité énergétique : l'énergie du
partenariat local

Orchestre à l'école
du quartier (gai-
levant)



Budgets prévisionnels 2016 pour la cohésion sociale

- ▶ environ 214 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ près de 37k€ de crédits spécifiques de l'État au titre de la politique de la ville
- ▶ 70k€ de la Ville de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ 28 k€ de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe
- ▶ Droit commun et autres financeurs : 45 k€
- ▶ 34 k€ de fonds propres des associations, de valorisation du bénévolat et des recettes attendues



Orientation stratégique 1 : Améliorer le cadre de vie

Objectif opérationnel	Action
Prévenir et gérer les dégradations et les conflits	Améliorer la médiation sociale dans le cadre de la Convention d'utilisation d'abattement fiscal de Sarthe Habitat 2016-2018
	Offrir un lieu de sociabilisation pour les conseils citoyens
Améliorer l'utilisation des espaces publics	Diagnostics en marchant dans les quartiers, convention de GUSP (2017-2019)



La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les QPV

- ✓ Une convention signée par Sarthe Habitat, la CDC de Sablé, la Ville de Sablé et L'ETAT pour les années 2016-2018.
- ✓ Plus de 200 k€ de dépenses prévues chaque année par Sarthe Habitat dans les QPV pour couvrir l'abattement fiscal.



Le programme d'actions de la convention d'abattement TFPB

Axes	Actions
Sur-entretien	Nettoyage cages d'escaliers
Gestion des déchets et encombrants	Gestion des encombrants
Concertation/sensibilisation des habitants	création d'un logement pédagogique
	Communication sur le tri sélectif
	action de sensibilisation sur le tri
	Compostage
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie
	Surcoût de remise en état des logements



- ✓ Une convention a été élaborée par Sarthe Habitat, la CDC de Sablé, la Ville de Sablé et L'ÉTAT pour les années 2017-2019.
- ✓ 40 k€ de dépenses prévues par la Ville de Sablé-sur-Sarthe en 2016 dans les QPV pour la réfection des parkings, des squares et des cheminements.



axes de travail de la GUSP

Les fiches-actions seront écrites en 2016 selon les axes suivants :

- Entretien des bâtiments et des espaces publics
- actions environnementales
- sécurité
- animation vie sociale



Orientation stratégique 2 : Favoriser la mixité sociale

Objectif opérationnel	Action
Définir une Politique de Peuplement des quartiers	Établir la convention intercommunale d'équilibre territorial sous l'égide de la CIL

La convention intercommunale d'équilibre territorial des attributions sera adoptée courant 2016. et annexée au contrat de Ville.

Une étude d'occupation du parc social est actuellement en cours.



Orientation stratégique 3 : Maintenir et développer les services publics

Objectif opérationnel	Action
Développer le service public	Adapter les équipements publics (écoles)
Faciliter l'accès aux services publics	Adapter les accès PMR (arrêts de bus, bâtiments publics)

L'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) prévoit une première tranche en 2016 incluant notamment la Maison de l'enfance et de la famille pour un montant estimé à 6 k€.

Les autres équipements de quartiers sont programmés dans les années suivantes jusqu'en 2020



Budgets prévisionnels 2016 pour le cadre de vie

- ▶ environ 246 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ 200 k€ de Sarthe Habitat
- ▶ 46 k€ de la Ville de Sablé-sur-Sarthe



Orientation stratégique 1 : accompagner l'insertion professionnelle des habitants des quartiers

Objectif opérationnel	Action
Améliorer l'employabilité	Initier un parcours vers l'emploi
	Améliorer l'image professionnelle, méthode IOD (intervention sur l'offre et la demande)
	Cibler les jeunes des quartiers (chantiers d'insertion, garantie jeunes)

Une action supplémentaire que vient compléter les 3 précédentes : accompagnement l'emploi par les chantiers d'insertion



Orientation stratégique 2 : accompagner le développement économique des quartiers

Objectif opérationnel	Action
Développer l'entrepreneuriat	Installation d'une Pépinière d'auto-entrepreneurs
Offrir du commerce de proximité	Proposer des cellules commerciales

Une réflexion à mener en 2016 avec la Caisse des dépôts et Consignations.



Budgets prévisionnels 2016 pour l'emploi

- ▶ 226 k€ de budget total pour réaliser ces actions
- ▶ près de 36 k€ de crédits spécifiques de l'État au titre de la politique de la ville
- ▶ près de 31 k€ de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.
- ▶ 117 k€ mobilisés par le droit commun
 - ▶ 42 k€ de la Croix-rouge Française (fonds propres, bénévolat, vente des prestations)
 - ▶ **44 personnes issues des quartiers pourront intégrer ces dispositifs.**



CONCLUSION: Budget prévisionnel 2016 du Contrat de Ville

- ▶ 214 k€ pour la cohésion sociale
 - ▶ 246 k€ pour le cadre de vie
 - ▶ 226 k€ pour l'emploi
 - ▶ 97,5 k€ pour l'ingénierie du Contrat de ville
- 783,5** k€ de budget global prévisionnel en
2016



CONCLUSION: les financements principaux du Contrat de Ville en 2016

- ▶ 87 k€ de crédits d'État à la Politique de la Ville
 - ▶ 200 k€ de Sarthe Habitat
- ▶ 163 k€ de droit commun (État, région, département)
- ▶ 76 k€ du milieu associatif (fond propres, recettes, bénévolat)
 - ▶ 141 k€ de la CDC de Sablé
- ▶ 116,5 k€ de la Ville de Sablé

783,5 k€ de budget global prévisionnel en 2016

